

**S.E. Mme Françoise COLLET**

Ambassadeur/Chef de Délégation

Délégation de l'Union européenne  
en République du Cameroun

**CONGRES DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DES  
BARREAUX DE LA TRADITION JURIDIQUE COMMUNE**

Check Against Delivery  
Seul le texte prononcé fait foi  
Es gilt das gesprochene Wort

**Yaoundé, le 07 novembre 2016**

Monsieur le Ministre de la Justice, Garde de Sceaux, Représentant personnel de Son Excellence M. le Président de la République;

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Cameroun;

Monsieur le Directeur des Affaires Politiques et Gouvernance Démocratique de l'OIF;

Mesdames et Messieurs les Chefs de mission et représentants du corps diplomatique ;

Honorables invités et participants en vos rangs grades et qualités; tout protocole observé;

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de m'adresser à vous, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du 31<sup>ème</sup> Congrès de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) de Tradition Juridique Commune. La thématique générale de ce Congrès « *L'Etat de droit face aux nouveaux défis sécuritaires. Mythe ou réalité ?* » nous interpelle tous. Le nombre et la qualité des participants en témoignent.

Afin de répondre au questionnement de grande actualité posé ici à Yaoundé, laissez-moi commencer par une citation d'une opinion exprimée dans le cadre d'une affaire jugée en 2008 par la Cour Européenne des Droits de l'Homme : "Il n'y a rien de plus contre-productif que de combattre le feu avec le feu, de donner aux terroristes le prétexte idéal pour se transformer en martyrs et pour accuser les démocraties d'user de deux poids, deux mesures".

Je crois que ces mots explicitent la réponse que l'Europe a choisi de donner à la question sur laquelle vous allez vous pencher durant ces trois jours. Je choisis cette citation afin de souligner l'universalité de la question et le fait que nous sommes aussi réunis dans nos efforts pour trouver des réponses.

Il est vrai qu'en démocratie, le rapport sécurité/état de droit renvoie à la problématique universelle de la conciliation entre maintien de la sécurité et de l'ordre public d'une part et libertés publiques et droits fondamentaux d'autre part. Ces deux éléments indissociables entretiennent une relation complexe par leur nature. La préservation de l'état de droit et de la démocratie dépend, *in fine*, de l'équilibre entre ces deux exigences.

Si cet équilibre est un exercice délicat même au quotidien, il devient un exercice encore plus difficile face à des situations graves comme les menaces sécuritaires. Celles-ci sont nombreuses et diverses. Elles incluent bien sûr le terrorisme mais aussi par exemple la cybercriminalité ou les trafics illégaux. La caractéristique commune à la lutte contre ces activités illicites est la nécessité de collecter des informations, de recouper des données pouvant mettre en cause le respect de la sphère privée des citoyens.

Au-delà et bien sûr ces luttes peuvent impliquer le recours à la force publique.

Dans tous les cas, et en tout cas en tant que Union Européenne, le renforcement de l'état de droit, l'affirmation de la « primauté du droit » inspirée par les valeurs qui fondent la démocratie et par la protection et la promotion des droits de l'Homme apparaissent comme les véritables réponses à opposer à ces défis sécuritaires.

Le but du terrorisme, en particulier, est d'attaquer les droits, de miner la démocratie, de substituer l'ordre démocratique et juridique par celui de l'arbitraire à travers la terreur et la répression.

Alors la meilleure réponse pour résister est de renforcer ce que le terrorisme veut précisément détruire. La réponse que nos Etats doivent et peuvent opposer aux défis sécuritaires est d'appliquer les constitutions et les lois, d'encadrer les dispositifs d'exception afin que les citoyens se sentent protégés par l'Etat.

**Monsieur le Ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs,**

Le Cameroun est riche en traditions juridiques, la coutume vit à côté du droit d'essence romano-germanique mais aussi du système d'inspiration de la *Common Law* anglo-saxonne. Cette richesse, comme celles du bilinguisme, de la multiethnicité et de l'attachement à l'état de droit doivent constamment être mises en avant afin que chaque citoyen se sente à sa place dans son pays et pour faciliter l'affirmation des droits de tous et chacun.

Indeed Cameroon is rich in its legal traditions, its languages and peoples and its attachment to the rule of law. Reflecting, encouraging and living these richnesses will help each group and individual to feel fully part of the whole. Or, as the shared motto of both the European Union and Cameroon puts it "united in diversity".

Cette unité et solidarité, nationale et internationale sont encore plus nécessaires face aux défis sécuritaires et l'état de droit est appelé à affirmer et réaffirmer la primauté du droit.

Quand on parle de la primauté du droit, cela inclut le cadre législatif comme son application réelle. L'accès des citoyens à la justice ainsi que les jugements indépendants et dans les délais renforcent la confiance des citoyens dans leur Etat et renforcent l'Etat même face aux défis sécuritaires.

Et bien sûr tous les acteurs du système judiciaire, dont les barreaux, les avocats ont leur rôle à jouer dans ce contrat de confiance.

**Monsieur le Ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs,**

Aussi je le répète en conclusion, ne combattons pas le feu avec le feu, affirmons nos valeurs universelles d'attachement à la vie humaine, de protection et de promotion des droits de toutes personnes. C'est notre force, c'est notre boussole.

Sur ces mots, je vous souhaite un excellent congrès riche en enseignements et surtout en décisions et je vous remercie de votre aimable attention.